

prendre soin de la création une seule famille humaine

Cadre financier 2016–2019

20^e Assemblée générale | Rome | 12.05.15–17.05.15

Table des matières

1. Introduction	3
2. Financement de la confédération	3
3. Politique des réserves	3
4. Prévisions 2016–2019	3
4.1. Généralités	3
4.2. Dépenses	4
4.3. Revenus	4
4.4. Répartition des cotisations statutaires	4
4.5. Conclusions	5
5. Remarques finales et propositions à l'Assemblée Générale	5
Annexe 1: Résumé des prévisions 2016–2019	6

Cadre financier 2016–2019

Chers soeurs et frères de la confédération Caritas participant à la 20^e Assemblée Générale,

1. Introduction

Conformément aux Statuts de Caritas Internationalis (art. 9), je vous sou mets pour considération et approbation le Cadre financier pour les activités du Secrétariat Général pour la période 2016–2019.¹

Ce Cadre financier est étroitement lié au Cadre stratégique, qui sera lui aussi présenté à l'Assemblée Générale pour approbation. Les priorités et lignes d'action stratégiques ici présentées exigent des ressources et une gestion. Ce Cadre financier présente une estimation des revenus disponibles pour le financement des activités et des dépenses encourues.

2. Financement de la confédération

Le Cadre financier 2011–2015, qui a été approuvé par la 19^e Assemblée Générale, illustre la nouvelle structure de financement proposée, avec une diminution du niveau des cotisations statutaires et l'objectif ambitieux de générer de nouveaux revenus grâce au financement volontaire de programmes par des Membres et des donateurs externes. Durant les premières années de ce mandat, l'exécution planifiée de programmes spécifiques financés par des donations importantes reçues en 2009 et 2010 a eu un effet négatif – approuvé – sur les résultats financiers de la période.

Au cours des cinq années du cadre, le déficit a été progressivement réduit de 1,3 million d'euros en 2011 à zéro en 2015. C'est essentiellement grâce à des donations externes plus élevées que prévu que les déficits effectifs se sont retrouvés de 0,7 million d'euros inférieurs à ce qui était projeté pour la période 2011–2015. Grâce à cela, les réserves s'élèveront à 5,87 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre les 5,15 millions d'euros initialement prévus.

Le développement de nouvelles sources de revenus a permis d'atteindre un budget structurellement équilibré en 2015.

3. Politique des réserves

En octobre 2014, l'ExBo a décidé de proposer à l'Assemblée Générale que les réserves soient au minimum égales au niveau des dépenses annuelles. Ces réserves devraient servir de tampon en cas de réduction significative et inattendue des revenus.

Le présent Cadre financier prévoit un niveau de dépenses de 4,4 millions d'euros en 2019. Le niveau des réserves (actifs) visé, conformément à la proposition de l'ExBo, a été utilisé comme référence pour ce Cadre financier. Avec un niveau d'actifs nets projeté à 5,9 millions d'euros, le Cadre financier dépasse confortablement le niveau des réserves visé.

4. Prévisions 2016–2019

4.1. Généralités

En 2013, la structure de financement a changé : les cotisations statutaires des membres ont été réduites de 15 % en moyenne et couvrent à présent les frais des activités de base du Secrétariat Général. Depuis 2013, des activités supplémentaires ont été financées grâce à des donations de la part de Membres (environ 0,5 million d'euros par an), de donateurs externes (entre 0,5 et 0,8 million d'euros) et d'autres sources moins importantes (legs, revenus d'investissements).

Dans les années couvertes par ce Cadre financier (2016–2019), il devrait être possible de générer suffisamment de revenus pour couvrir structurellement toutes les dépenses. Pour ce faire, le Secrétariat Général devra consentir à des efforts considérables dans la collecte de fonds et le contrôle des frais, et je compte sur nos Membres pour financer les programmes à la même hauteur qu'ils l'ont fait pour la période 2013–2015.

1 En Novembre 2009, le Bureau a convenu que les Cadres stratégiques et financiers, à approuver par la 19^e Assemblée Générale, couvriraient une période de cinq ans (2011–2015), afin qu'à partir de l'actuelle Assemblée Générale, ces plans couvrent les quatre années à venir (2016–2019 dans le cas présent).

4.2. Dépenses

Les dépenses totales resteront plus ou moins au niveau actuel tout au long de la période 2016–2019, avec toutefois deux points supplémentaires :

- Afin de renforcer le rôle et la fonction du RepCo en tant qu'organe représentant les membres dans les processus de prise de décision dans notre confédération, le nombre de ses réunions pourrait doubler durant la période 2016–2019.
- Un fonds va être établi pour aider les Régions à renforcer les efforts de leurs membres dans leur lutte contre la faim dans leur région.

En outre, j'ai inclus l'inflation attendue, l'augmentation des salaires, ainsi que certaines améliorations de l'efficacité, de sorte que le niveau des dépenses en 2019 sera d'environ 3% plus élevé qu'en 2016.

Dans les dépenses totales, des changements pourraient avoir lieu au cours des quatre années entre les programmes qui se terminent et ceux qui commencent. Le détail de ces changements découlera du Plan opérationnel quadriennal que le Secrétariat Général développera après l'approbation du Cadre stratégique 2016–2019. Les chiffres en annexe 1 doivent donc être considérés uniquement à titre indicatif.

4.3. Revenus

Le travail du Secrétariat Général est financé par diverses sources :

- Contrairement aux précédents Cadres financiers, les cotisations statutaires ne seront pas augmentées et resteront fixes tout au long de la période quadriennale, au niveau de 2015, soit 1,93 million d'euros par an.

- Environ 85 % des frais de base sont couverts par les cotisations statutaires, le reste étant financé par des revenus non affectés (legs, certaines donations et revenus d'investissements). Une attention particulière sera portée à l'optimisation du niveau des revenus d'investissements.
- Sur le long terme, les revenus alloués aux programmes devraient provenir à hauteur de 0,5–0,6 million d'euros de Membres (similaire à 2013–2015), et de donateurs externes, pour 1,2 million d'euros. La majeure partie de cette somme provient de la Fondation Beethoven, qui gère le capital d'un legs dont Caritas Internationalis est le bénéficiaire désigné.
- Le reste des dépenses de programmes sera financé par des donations non affectées.

4.4. Répartition des cotisations statutaires

Comme mentionné au point 4.3, le montant des cotisations statutaires sera fixe pour la période 2016–2019, et s'élèvera à 1 931 400 €. Le RepCo a décidé de ne pas changer le système de répartition pour la période à venir de 2016–2019. Ainsi, la répartition régionale sera maintenue comme suit :

COTISATIONS STATUTAIRES 2016–2019

Régions	Membres	Répartition régionale	Cotisations statutaires par Région
Afrique	46	5%	96 570
Asie	21	6%	115 884
Europe	47	65%	1 255 410
Amérique latine & Caraïbes	22	6%	115 884
Moyen-Orient & Afrique du Nord	14	2%	38 628
Amérique du Nord	3	13%	251 082
Océanie	6	3%	57 942
Total	159	100%	1 931 400

4.5. Conclusions

Ce Cadre financier a été élaboré avec une grande prudence. Le niveau structurel des dépenses de programmes par le Secrétariat Général devrait être plus ou moins le même que pour la période 2013–2015.

75 % de l'ensemble des revenus prévus sont déjà plus ou moins assurés par les cotisations statutaires (une fois approuvées) et les engagements à long terme avec certains donateurs externes. Les 25 % restants sont plus incertains, mais avec le soutien de nos Membres et de leurs contributions aux programmes, et avec des efforts de collecte de fonds continus, le tableau est bien plus optimiste qu'il ne l'a jamais été au cours des 20 dernières années. Le RepCo va devoir suivre de près le niveau des revenus et demander au Secrétariat Général de présenter des plans remaniés si les niveaux de revenus n'atteignent pas les objectifs fixés.

Si par ailleurs, des financements de programmes supplémentaires peuvent être garantis de la part soit de Membres, soit de donateurs externes, le Secrétariat Général pourrait s'engager dans de nouveaux programmes, qui seront alors présentés au RepCo pour approbation.

5. Remarques finales et propositions à l'Assemblée Générale

La préparation du Cadre financier 2016–2019 s'est déroulée dans des circonstances bien plus calmes que les Cadres financiers précédents. Nous avons des raisons de croire que sur le long terme, le Secrétariat Général va rester viable. Le résultat final qui vous est ici présenté est à mon avis bien étayé et devrait appuyer la gestion financière du Secrétariat Général sur des bases solides.

En tout cas, j'espère qu'il sera un outil utile au RepCo dans les propositions de budgets et comptes annuels.

Je propose donc que l'Assemblée Générale :

- approuve le Cadre financier 2016–2019, conformément à l'Article 9 des Statuts
- approuve le montant de 1 931 400 € des cotisations statutaires pour chacune des quatre années durant la période 2016–2019, ainsi que la répartition régionale
- approuve la politique des réserves
- mandate le RepCo pour prendre les décisions sur les ajustements dans les activités et les dépenses au cas où ces revenus dévieraient significativement du niveau estimé dans le présent Cadre financier.

Jürg Kruppenacher

Trésorier

Rome, mai 2015

Annexe 1 : Prévisions 2016–2019

	CADRE FINANCIER					
	Effectif 2014	Budget 2015	2016	2017	2018	2019
REVENUS						
Cotisations des membres	1 893 539	1 931 400	1 931 400	1 931 400	1 931 400	1 931 400
<i>Contributions Non Affectées</i>						
Contributions venant d'Organisations Membres	0	26 000	26 000	26 000	26 000	26 000
Contributions venant de Donateurs Externes	552 681	305 000	305 000	305 000	305 000	305 000
Legs	20 728	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Autres Revenus	400	0	0	0	0	0
Total des Contributions Non Affectées	2 467 347	2 362 400	2 362 400	2 362 400	2 362 400	2 362 400
<i>Contributions Temporairement Affectées</i>						
Contributions venant d'Organisations Membres	555 269	507 000	507 000	568 000	637 000	640 000
Contributions venant de Donateurs Externes	411 438	925 000	1 175 000	1 175 000	1 175 000	1 175 000
Total des Contributions Temporairement Affectées	966 707	1 432 000	1 682 000	1 743 000	1 812 000	1 815 000
<i>Revenus financiers</i>						
Revenus Financiers Réalisés	97 468	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Revenus Financiers Non Réalisés	105 107					
Total des Revenus Financiers	202 575	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL DES REVENUS	3 636 629	3 994 400	4 244 400	4 305 400	4 374 400	4 377 400
DÉPENSES						
<i>Dépenses opérationnelles par activité</i>						
Gouvernance	234 744	225 000	359 000	360 000	361 000	362 000
Gestion générale	235 910	329 000	320 000	326 000	328 000	335 000
Coordination de la réponse d'urgence	799 620	697 500	711 000	725 000	740 000	755 000
Plaidoyer	834 833	859 500	827 000	836 000	853 000	810 000
Développement humain intégral	416 963	361 500	369 000	376 000	378 000	386 000
Coordination et Renforcement des capacités de la confédération	407 132	479 000	479 000	489 000	499 000	509 000
Communication interne	300 991	220 250	225 000	230 000	235 000	240 000
Communication externe	353 559	444 750	429 000	438 000	447 000	456 000
Structures régionales	395 276	377 000	527 000	527 000	527 000	527 000
Total des dépenses opérationnelles	3 979 028	3 993 500	4 246 000	4 307 000	4 368 000	4 380 000
<i>Dépenses financières</i>						
Dépenses Financières Réalisées	3 481	0	0	0	0	0
Dépenses Financières Non Réalisées	0	0	0	0	0	0
Total des Dépenses Financières	3 481	0	0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	3 982 509	3 993 500	4 246 000	4 307 000	4 368 000	4 380 000
Résultat de l'année	-345 880	900	-1 600	-1 600	6 400	-2 600
<i>Actifs nets</i>						
Actifs nets	5 872 123	5 873 023	5 871 423	5 869 823	5 876 223	5 873 623
Référence pour les actifs nets, voir politique des réserves	3 982 509	3 993 500	4 246 000	4 307 000	4 368 000	4 380 000

www.caritas.org